

La dialyse à domicile : une nouvelle technique permettant de pratiquer l'hémodialyse dans le respect du cadre de vie du patient

Filtrer son sang : nécessaire... mais contraignant

Lorsque, suite à leur destruction par une maladie, les reins ne fonctionnent plus, il faut avoir recours à une méthode de remplacement appelée la **dialyse**. Le service de Dialyse de la Clinique Saint-Pierre a été créé en **1977**.

Au départ, on ne pratiquait que **l'hémodialyse, dans les locaux du service**. Le principe de cette technique consiste à faire passer le sang du patient à travers un filtre qui va progressivement le purifier. Une séance dure 4 heures, au rythme de 3 séances par semaine.



La salle de dialyse hospitalière à Saint-Pierre

Le patient, acteur de son traitement

Progressivement, de nouvelles techniques ont été développées : ouverture en 1992 (après une première expérience à Jodoigne en 1989), de **l'hémodialyse dans le centre d'auto-dialyse** situé dans la villa en face du parking du personnel. Cette modalité de dialyse consiste à utiliser pour la purification du sang les mêmes machines que celles employées à la Clinique, mais le patient devient acteur de son traitement : on lui apprend à préparer sa machine et à surveiller le bon déroulement de la séance de dialyse, sous la supervision du personnel du service de dialyse.



Le centre d'autodialyse, ouvert en 1992, où les patients gèrent eux-mêmes leur séance de dialyse sous la supervision d'une infirmière.

Une diversité de méthodes et de lieux

En 2000, a été créé le service de **dialyse péritonéale**. Le principe consiste à utiliser la membrane du péritoine (qui tapisse l'intérieur de la paroi abdominale) pour purifier le sang, la cavité péritonéale étant remplie en permanence de 2 litres de liquide qui vont progressivement se charger en déchets que le rein du patient n'arrive plus à éliminer. Le liquide est remplacé trois à quatre fois par jour. L'échange de ce liquide, qui dure environ 20 minutes, est réalisé par le patient au moyen de poches en plastique pré-remplies mises à disposition du patient. Cette technique a l'avantage de ne pas nécessiter de circuit sanguin extracorporel ni de passage à l'hôpital. Les échanges peuvent être réalisés n'importe où (à domicile, au bureau, dans la voiture, sur le lieu de vacances, etc) mais doivent être réalisés chaque jour en respectant des règles strictes d'asepsie.

La dialyse à domicile : autonomie dans le cadre familial

En 2003, a été créée la **dialyse à la maison (home dialyse)**, dont la technique est similaire à l'auto-dialyse mais avec l'avantage de se réaliser au domicile du patient. Après une période de formation de quelques semaines, le service de dialyse de la Clinique met à disposition du patient une machine d'hémodialyse à son domicile, pour lui permettre de réaliser les trois échanges d'hémodialyse hebdomadaire. Les horaires sont modulables en fonction des activités du patient, le patient n'est pas astreint à venir régulièrement à la Clinique puisque les séances se déroulent à son domicile. Il est cependant nécessaire de disposer de l'aide d'un membre de la famille qui assiste le patient lors de la séance d'hémodialyse. Une garde infirmière médicale est prête 24 h/24 à conseiller le patient si nécessaire. En cas de problème important, le patient est momentanément repris en charge par le service d'hémodialyse de la Clinique.

Disposant actuellement de toutes les techniques de dialyse existantes, le service peut donc proposer au patient la technique la plus adaptée à sa situation socio-professionnelle et à son mode de vie.

Pour les patients dont l'état de santé permet l'inscription sur une liste d'attente de greffe, le traitement par dialyse est poursuivi jusqu'à la greffe rénale. Pour les autres patients, le traitement est poursuivi durant toute leur vie.

Dr Michel WAUTHIER
Chef du Service de Néphrologie